

# GESTION LOCATIVE

## BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

### HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire) € HT € TTC

■ Honoraires de base - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	7,00%	8,40%
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot	2,90%	3,48%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par mois et par immeuble géré)	3,61 €	4,33 €

### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - Lot isolé € HT € TTC

#### Gestion administrative

■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	333,33 €	400,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	101,67 €	122,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire	125,00 €	150,00 €

(dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)

#### Gestion financière

■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	25,00 €	30,00 €
■ Frais de mise à jour fichier CAF	12,00 €	14,40 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	112,50 €	135,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers: par an et par immeuble géré : 1 lot	95,00 €	114,00 €
par lot complémentaire sur un même immeuble	5,00 €	6,00 €

#### Gestion technique

■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	112,50 €	135,00 €
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	50,00 €	60,00 €

#### Représentation et procédure

■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en G.LI. suivi dossier conciliation. nouvelles obligations réglementaires et législatives. etc.)	à la vacation horaire	
---	-----------------------	--

### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES Immeuble Total € HT € TTC

#### Gestion immeuble

Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles

■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	62,50 €	75,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	112,50 €	135,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	162,50 €	195,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire	

#### Gestion technique

■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	112,50 €	135,00 €

#### Vacation Horaire

112,50 €	135,00 €
----------	----------

Barème en vigueur au 01/04/2025 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 1er avril 2025

FONCIA MORBIHAN - Siège social : Le Radium - 8 rue Pierre et Marie Curie 56000 VANNES - 313 384 901 RCS Vannes

# GESTION LOCATIVE

## BAREME MANDAT : LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 1er avril 2025

<b>HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)</b>			€ HT	€ TTC
■ <b>Honoraires de base</b> - sur la base du total des encaissements mensuels par lot			7,00%	8,40%
■ <b>Frais fixes de gestion</b> (par mois et par immeuble géré)			10,84 €	13,00 €
<b>HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES</b>			€ HT	€ TTC
<b>Gestion administrative</b>				
■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement				
▪ Honoraires de rédaction de bail pour chaque partie (sur le loyer annuel HT et HC) minimum de facturation 400€ TTC			5,42%	6,50%
▪ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, de subrogation, pour chaque partie			333,33 €	400,00 €
▪ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer (sur le loyer annuel HT et HC) Minimum de facturation 400 € TTC			5,42%	6,50%
<b>Gestion financière</b>				
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)			25,00 €	30,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers :				
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot			95,00 €	114,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble			5,00 €	6,00 €
protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire				à la vacation horaire
<b>Gestion technique</b>				
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)				à la vacation horaire
■ Frais visite patrimoniale avec rapport détaillé selon superficie du local :				
▪ 0 à 250 m <sup>2</sup>			124,17 €	149,00 €
▪ au-delà de 251 m <sup>2</sup> (au delà d'une heure)				à la vacation horaire
■ Réalisation de la visite virtuelle 360 °			50,00 €	60,00 €
<b>Représentation et procédure</b>				
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)				à la vacation horaire
<b>HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Gestion Immeuble Total</u></b>			€ HT	€ TTC
<b>Gestion immeuble</b>				
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles				
■ Forfait trimestriel (visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)				
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots			62,50 €	75,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots			112,50 €	135,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus			162,50 €	195,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer un plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...				à la vacation horaire
<b>Vacation Horaire</b>			112,50 €	135,00 €

Barème en vigueur au 01/04/2025 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

FONCIA MORBIHAN - Siège social : Le Radium - 8 rue Pierre et Marie Curie 56000 VANNES - 313 384 901 RCS Vannes